

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: GAINECLEAN

Numéro d'enreg. REACH: EXEMPT - MIXTURE

Code du produit: * 323

UFI: DD4A-R6CJ-303J-EPC9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: * Nettoyant et désinfectant pour évaporateurs de climatisation PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Aspen Pumps France (Siege social)

Aspen Pumps France,

353, Allée des Vergers,

76360 Barentin, France

Tél: +33 (0) 1 43 57 21 33

Email: ventes@aspenpumps.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): Institut National de Recherche et de Securite +33 (0) 1 40443000

Centre Antipoison et de toxicovigilance de Nancy + 33 (0) 3 83225050

Centre Antipoisons / Antigif Centrum +32 (0) 70 245 245.

Advanced Engineering Ltd (24hr) +44 (0) 1256 854318

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Flam. Aerosol 1: H222; -: H229

Effets indésirables: Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

GAINECLEAN

Page: 2

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

UFI: DD4A-X6SN-C038-N9HD

Mentions de danger: H222: Aérosol extrêmement inflammable.

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Pictogrammes de danger: GHS02: Flamme



Mentions d'avertissement: Danger

Conseils de prudence: * P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P280: Porter des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P410+P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

2.3. Autres dangers

Autres risques: * Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable / explosif.
Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

* Ingrédients dangereux:

ÉTHANOL; ALCOOL ÉTHYLIQUE

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
200-578-6	64-17-5	Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	Flam. Liq. 2: H225	50-70%

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

GAINECLEAN

Page: 3

PROPANE

200-827-9	74-98-6	Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	Flam. Gas 1: H220; Press. Gas: H280	10-30%
-----------	---------	---	-------------------------------------	--------

BUTANE

203-448-7	106-97-8	Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	Flam. Gas 1: H220; Press. Gas: H280	10-30%
-----------	----------	---	-------------------------------------	--------

ISOBUTANE

200-857-2	75-28-5	Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	Flam. Gas 1: H220; Press. Gas: H280	1-10%
-----------	---------	---	-------------------------------------	-------

Ingrédients non classés:

CHLORURE DE DIDÉCYLDIMÉTHYLAMMONIUM

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
230-525-2	7173-51-5	-	Acute Tox. 4: H302; Skin Corr. 1B: H314	<1%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 5 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

Ingestion: * Rincer la bouche avec de l'eau. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Si le blessé est inconscient et que la respiration est bonne, le mettre en position de réanimation. Transférer à l'hôpital le plus rapidement possible.

Inhalation: * Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Si le blessé est inconscient et que la respiration est bonne, le mettre en position de réanimation. Transférer à l'hôpital aussitôt que possible.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur. Risque de douleur violente. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. La vision peut devenir floue.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

GAINECLEAN

Page: 4

Ingestion: Il est très peu probable que cette substance soit avalée en raison de ses propriétés physiques. Possibilité d'irritation de la gorge. Risque de difficulté d'avalier. Possibilités de confusion, de comportement agressif, de problème d'articulation et de démarche chancelante.

Inhalation: * Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires. Possibilités de somnolence, de problème d'articulation, de faiblesse et de convulsions musculaires, de tremblements, de troubles de la vue, d'une dilation des pupilles et de choc.

Effets différés / immédiats: Le blessé peut paraître intoxiqué.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: * Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Prévoir des bains oculaires sur les lieux.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone. Poudre chimique inerte. Vaporisation à l'eau. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: Les vapeurs peuvent parcourir une distance considérable vers une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Forme un mélange vapeur-air inflammable / explosif
En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: * Ne tenter aucune action sans avoir préalablement enfilé des vêtements de protection appropriés - voir la section 8 de la FDS. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe. Oter tous les produits incompatibles conformément aux instructions décrites dans la section 10 de la fiche technique de sécurité. Évacuer l'endroit immédiatement. Éliminer toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement: * Ne pas jeter dans les égouts et les cours d'eau. Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

GAINECLEAN

Page: 5

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: * Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés. Laver le site de déversement à grande eau. Éviter toutes les matières incompatibles dans la procédure de nettoyage - voir la section 10 de la FDS. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité pour la méthode de mise au rebut appropriée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conditions pour la manipulation: * Utiliser des outils qui n'engendrent pas un jaillissement d'étincelles. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Éviter tout contact direct avec la substance. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Interdiction de fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Éloigner de toute source d'ignition. Éviter les matières et les conditions incompatibles - voir la section 10 de la FDS.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants).
Nettoyant et désinfectant pour évaporateurs de climatisation

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux:

ÉTHANOL; ALCOOL ÉTHYLIQUE

Valeurs limites d'exposition:

Poussière respirable:

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
FR	1900 mg/m3	9500 mg/m3	-	-

BUTANE

FR	1900 mg/m3	-	-	-
----	------------	---	---	---

DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

GAINECLEAN

Page: 6

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: * Veiller à ce que les matériels d'éclairage et électriques ne constituent pas une source d'ignition. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Veiller à ce que toutes les mesures techniques mentionnées dans la section 7 de la FDS soient bien en place.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des mains: * Gants en nitrile. EN 374-1:2003

Protection des yeux: * Lunettes de sécurité avec protections latérales. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

Environnementaux: * Ne pas jeter dans les égouts et les cours d'eau. Veiller à ce que toutes les mesures techniques mentionnées dans la section 7 de la FDS soient bien en place. Empêcher la pénétration dans les égouts publics ou l'environnement immédiat.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Aérosol

Couleur: Incolore

Odeur: Odeur caractéristique

Point/Domaine d'ébul. °C: <=35

Pt d'éclair °C: <21

pH: Approx. 7

9.2. Autres informations

Autres informations: Non applicable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: * Chaleur. Lumière solaire directe. Surfaces chaudes. Sources d'ignition. Flammes.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants. Acides forts. Bases fortes.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

GAINECLEAN

Page: 7

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone. En cas de combustion, émet des fumées toxiques d'oxyde d'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

ÉTHANOL; ALCOOL ÉTHYLIQUE

IVN	RAT	LD50	1440	mg/kg
ORL	MUS	LD50	3450	mg/kg
ORL	RAT	LD50	7060	mg/kg

Ingrédients non classée:

CHLORURE DE DIDÉCYLDIMÉTHYLAMMONIUM

IPR	RAT	LD50	45	mg/kg
ORL	MUS	LD50	268	mg/kg

Toxicité: Donnée non disponible.

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur. Risque de douleur violente. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. La vision peut devenir floue.

Ingestion: Il est très peu probable que cette substance soit avalée en raison de ses propriétés physiques. Possibilité d'irritation de la gorge. Risque de difficulté d'avalier. Possibilités de confusion, de comportement agressif, de problème d'articulation et de démarche chancelante.

Inhalation: * Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires. Possibilités de somnolence, de problème d'articulation, de faiblesse et de convulsions musculaires, de tremblements, de troubles de la vue, d'une dilation des pupilles et de choc.

Effets différés / immédiats: Le blessé peut paraître intoxiqué.

Autres informations: Non applicable.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité: Donnée non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Les agents de surface contenus dans ce produit remplissent les obligations de

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

GAINECLEAN

Page: 8

biodégradabilité exigées par le règlement européen no. 648/2004, relatif aux détergents. Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Soluble dans l'eau. Absorbé rapidement par la terre.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: * Écotoxicité négligeable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: * Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Opérations de récupération: Recyclage / valorisation des métaux et composés métalliques. Récupération des composants utilisés pour réduire la pollution.

Code CED: 16 03 03

Élimination des emballages: Éliminer comme tout déchet industriel ordinaire.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU: UN1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AÉROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: 2

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Non

Polluant marin: * Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code tunnel: D

Catégorie de transport: 2

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

GAINECLEAN

Page: 9

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Les agents de surface contenus dans ce produit remplissent les obligations de biodégradabilité exigées par le règlement européen no. 648/2004, relatif aux détergents.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: H220: Gaz extrêmement inflammable.

H222: Aérosol extrêmement inflammable.

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.